

Document de travail n°2

Extrait de Bonnéry, S. (2007). *Comprendre l'échec scolaire*. Paris : La Dispute.

Au collège, il y a une multiplication des dispositifs pédagogiques dans lesquels les élèves doivent mobiliser l'attitude d'appropriation : coder, schématiser, scolariser des objets du monde, passer du cas appliqué à la généralité et inversement, mettre en relation des éléments dans différents cas à partir de critères de définition généraux... Les contrôles portent essentiellement sur ces raisonnements complexes, sur la capacité à se mettre spontanément en travail sur les bons objets de savoir. Il est de plus en plus rarement demandé de reproduire un exemple déjà vu, alors que c'est ce que les écoliers croyaient devoir faire. Plusieurs collégiens suivis en concluent qu'il ne sert à rien de réviser, ce qui les prive d'occasions de se saisir des tâches pour mobiliser des attitudes d'appropriation. Ils peuvent alors être démotivés par leur incompréhension des résultats, comme Amidou : « C'est la cata... j'obtiens pas une bonne note... j'ai des deux, un, un et demi, zéro, tout ça, ça m'énerve... j'ai des sales notes, des notes pourries. »

Le type de contrôle illustre l'accroissement d'exigence mais aussi d'évidence, de prérequis. Le seul fait de donner une consigne de travail doit suffire à ce que chaque élève se mette en activité autonome, cherche à apprendre. Or, dans les classes de CM2 observées, l'adaptation permanente sous forme de répétitions multiples de consignes avec des dénivelés d'exigence conduit à ce que les élèves qui arrivent au collège soient dépendants de ces reformulations, des morcellements de tâche. Au collège, il y a moins de relances individualisées, de marques d'attention personnalisées auxquelles l'élémentaire les a habitués. Ils se sentent abandonnés par le professeur.

(Bonnéry, Comprendre l'échec scolaire, 2007)

De plus, à l'école élémentaire, les formes adaptées, étayages affectifs, tâches morcelées... permettent de contourner l'obligation de se confronter aux enjeux cognitifs des tâches et de différer les verdicts d'échec. L'enseignant a davantage de temps de présence avec les élèves, et peut donc aménager les horaires pour revenir ou rester un peu plus sur ce qui fait difficulté. Il y a toujours une occasion de rattraper ce qui a été « raté » et surtout de glaner des reformulations de consignes en directives opératoires permettant de participer à l'activité par conformité. Même le jour du contrôle final, les consignes de silence, le refus de l'enseignant de répondre à des questions (qui visent en fait à provoquer une reformulation qui morcelle la tâche) sont moins stricts qu'ils ne le seront au collège. Cela tient au souci propre à l'enseignement élémentaire de veiller à ce que chaque élève s'engage dans la tâche, souci qui se traduit dans les écoles de ZEP de l'enquête, comme en maternelle, par des interventions de l'enseignant qui rassurent en permanence, qui opèrent un étayage affectif de l'activité cognitive, habitude qui devient dépendance pour ces élèves.